

# L'Echo de Paris

Bulletin Municipal d'informations (3/2000)

## Éditorial

Les prochaines échéances électorales auront lieu les 11 et 18 mars 2001. Ces élections concerneront les Conseils Municipaux mais également le Conseil Général Cantonal pour une durée de six ans.

Conformément au droit de réserve en période électorale, ce bulletin municipal ne fera pas état d'un bilan et pas davantage d'un programme. A l'heure de la mondialisation de l'économie et de la construction européenne, les 36 000 communes sont autant de foyers de démocratie locale permettant un maillage efficace du territoire national.

Puisse ce processus de décision publique, permettre aux citoyens de s'adresser à des interlocuteurs de proximité afin de résoudre, voire de trouver, une solution à toutes situations.

L. Pasquet.

*Avec nos Meilleurs Vœux.*



## Au Sommaire :

- ↳ - Budget 2000 : les participations intercommunales
- ↳ - Ecoles : effectifs année scolaire 2000 – 2001
- ↳ - Brocante
- ↳ - C.C.A.S.
- ↳ - Dossier : à l'écart du centre de la commune
- ↳ - La page des associations
- ↳ - Cuisine – Jardin
- ↳ - Jours et heures d'ouverture de la Mairie

Directeur de la publication et responsable de la rédaction :

L. PASQUET.

N° d'inscription : 11 N° 20/94

Ont participé à la rédaction du présent numéro : Mme LANGUILLAT, MM. BREUIL, CORBET, GAUDION, JAECKLE, VAN RYSEGHEM.  
Mise en page : Mme LEMOT.

## Budget 2000 : les Participations Intercommunales

DÉFENSE INCENDIE :	5 500,00 F.
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA SEINE :	30 000,00 F.
S.I.C.O.G.E.C.S. :	11 500,00 F.
C.E.S. ROMILLY SUR SEINE :	24 000,00 F.
RAMASSAGE SCOLAIRE :	3 300,00 F.
SYNDICAT D'ELECTRIFICATION :	160,00 F.

## Ecoles : Effectifs année scolaire 2000 - 2001

<u>Ecole Maternelle</u> :	Petite section :	9 élèves
	Moyenne section :	9 élèves
	Grande section :	6 élèves

TOTAL MATERNELLE : 24 élèves



<u>Ecole Primaire</u> :	C.P.	5 élèves
	C.E.1 :	10 élèves
	C.E.2 :	9 élèves
	C.M.1 :	7 élèves
	C.M.2 :	8 élèves

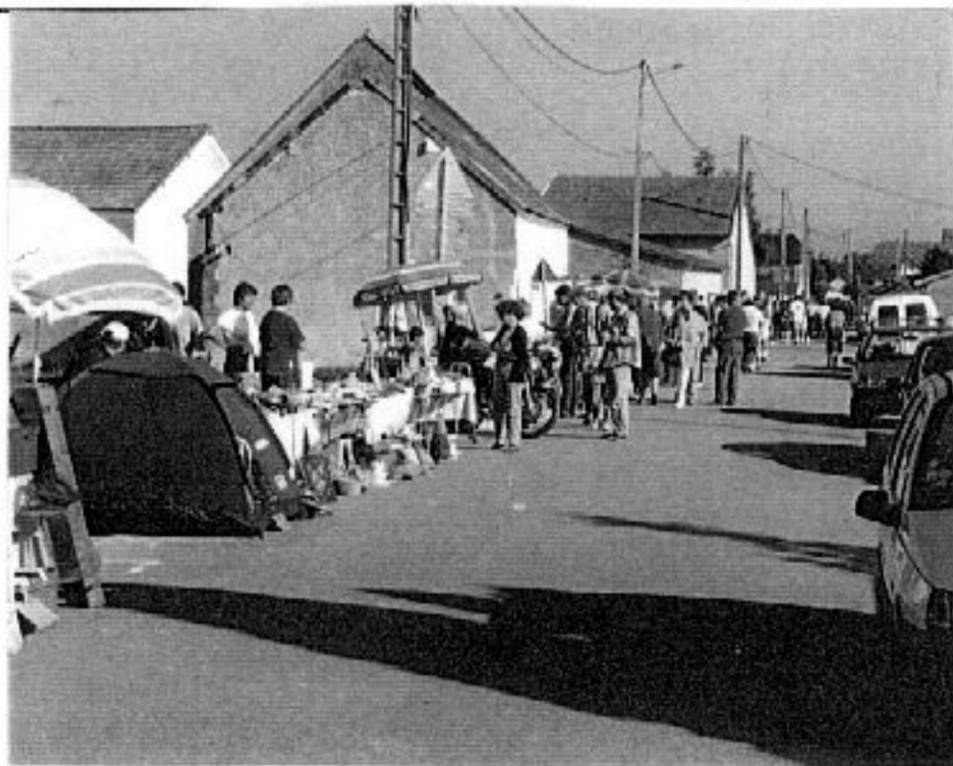
TOTAL PRIMAIRE : 39 élèves

## Brocante

Dimanche 10 septembre 2000, une journée magnifique pour la brocante qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour l'organisation de cette journée.

Rendez-vous l'année prochaine.



## C.C.A.S.

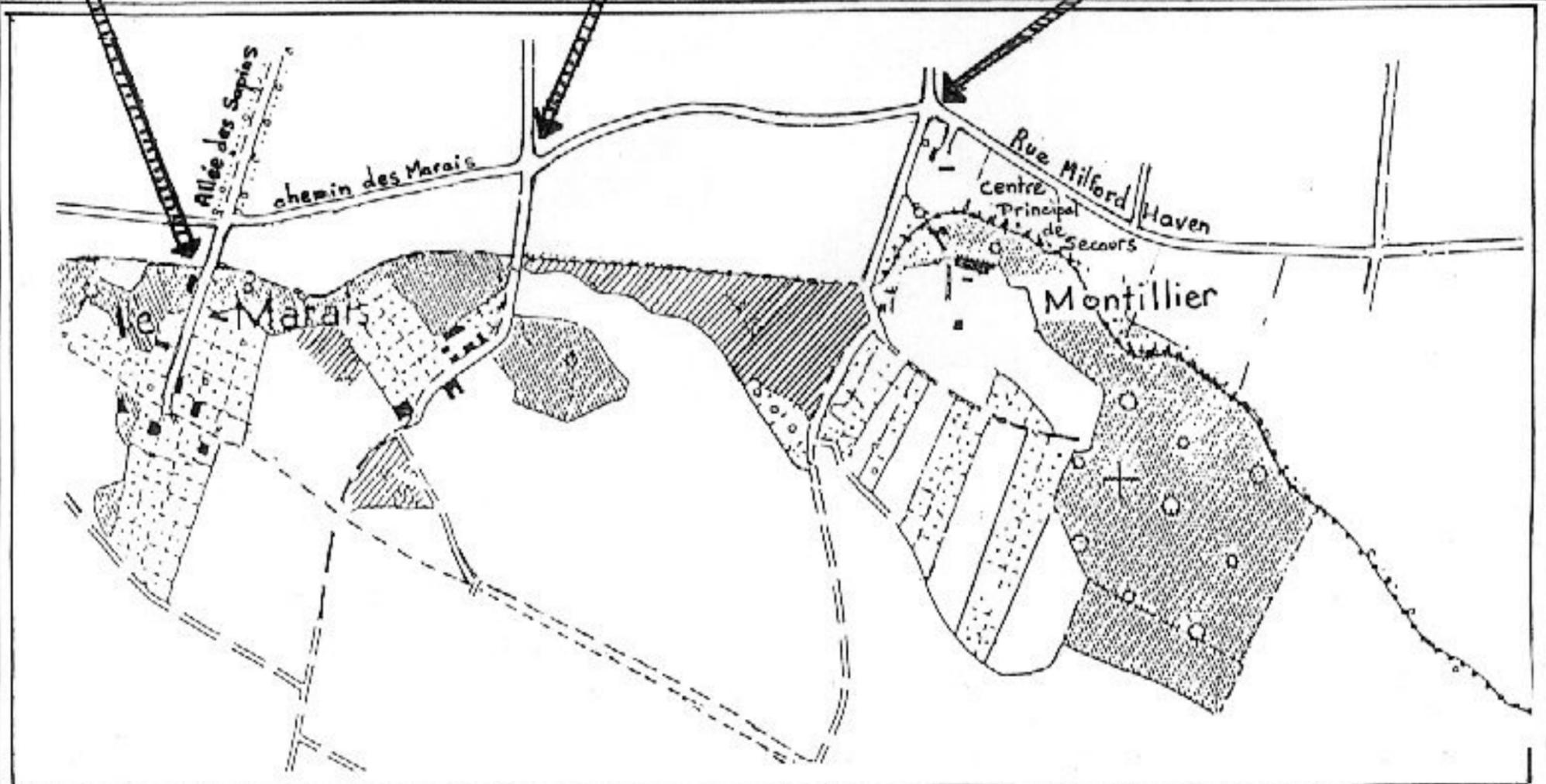
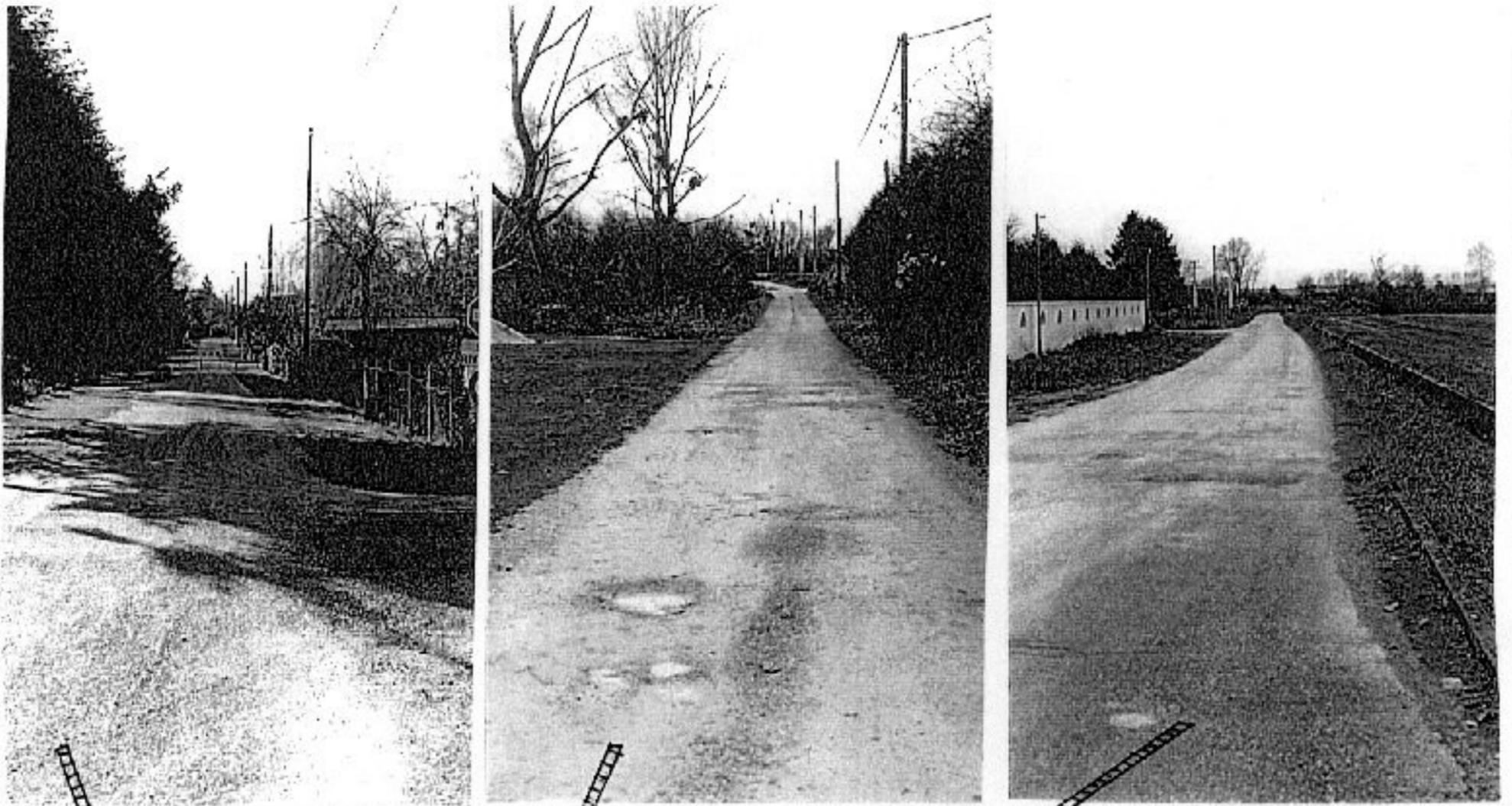
En images, le traditionnel repas des Anciens du 11 novembre 2000.



◊ Le ruisseau de Pars marque la limite entre Pars et Romilly, c'est pourquoi, toutes les constructions situées au sud du ruisseau font partie de notre commune et non de la ville pourtant toute proche.

◊ On peut noter 3 groupes d'habitations :

- Le Montillier, juste derrière le Centre de Secours de Romilly,
- Le Marais,
- L'Allée des Sapins } Plus à l'Ouest.



### Club des Aînés « Diamant 3 »

Le **Jeudi 30 novembre 2000**, après midi, fut particulier pour l'Association. En effet, celle-ci fêtait ses 20 ans d'existence.

A cette occasion, une présentation des photographies (voyages, repas,...) couvrant cette période fut mise à la disposition de tous.

Madame la Présidente retraça, brièvement, l'historique de l'Association (voir encadré). Après les remerciements aux personnalités présentes, un repas accompagné d'une animation musicale termina cette journée.

- ↳ Création le 9 avril 1980,
- ↳ 1<sup>ère</sup> réunion le 02 octobre 1981 avec 39 adhérents et sous la Présidence de Mme SALIS,
- ↳ Avril 1983 à mai 1992 : Présidente : Mme QUEMET,
- ↳ Actuellement, Présidente : Mme LECLER
- ↳ Nombre d'adhérents : 56.



### CONCOURS DE BELOTE.

Le **Samedi 02 décembre 2000**, le Club « Diamant 3 » organisait son concours de belote annuel.

Une modification dans le règlement : Le jeu se déroulait, cette année, en « Individuel ». 56 candidats étaient réunis pour acquérir la première place. Voici les principaux gagnants :

- ❖ Mme LECLER avec 5390 points,
- ❖ Mr GOMBAULT avec 5384 points,
- ❖ Mme SIMON Josie avec 5015 points.

Tous les participants repartirent avec un lot.

Mme la Présidente, nous a communiqué que l'année prochaine (courant Février 2001) le Bingo sera remplacé par un Loto.

# La Commune.

Documentation : Ouvrages de Pierre GUILLAUMOT  
Photos : J.L. GAUDION  
Carte : d'après I.G.N.

## ◇ Un peu d'histoire :

Les textes anciens font état au XII<sup>e</sup> siècle, de petits fiefs situés le long du ru de Pars : le Marais-Montillier-Menay. Mais tout le secteur était habité depuis fort longtemps. Des découvertes archéologiques intéressantes furent effectuées sur son exploitation maraîchère par Monsieur Auguste GUILLIER – pièces de poterie, outils du Néolithique, hache du Bronze et traces d'activité métallurgique à la période suivante.

◇ Les statistiques agricoles de 1892 indiquent 3 ha de terrains maraîchers. Un ouvrier maraîcher gagnait 3 F. par jour en été ; 1,25 F en hiver. Une femme : 1,50 F en été et 1 F en hiver.



L'Allée des Sapins est traversée par le ruisseau de Pars qui délimite les communes de Romilly Sur Seine et Pars Lès Romilly.

Celle-ci dessert six habitations et quatre lotissements de jardins ouvriers.

Cette allée privée est entretenue par des bénévoles regroupés en association dite « L'Allée des Sapins »

Mais un problème subsiste actuellement, la détérioration du pont préoccupe sérieusement tous les usagers au niveau de la sécurité.

### De Pars et d'Autres

Le Centre de Loisirs informe les enfants que celui-ci sera ouvert du 19/02/2001 au 02/03/2001 avec possibilité de restauration.

Au programme : Activités manuelles, cinéma, etc....

Il est encore possible de s'inscrire.

La Présidente et toute son équipe vous souhaitent une bonne année 2001.



### Les Parents d'élèves

Le nouveau président de l'A.P.E. de Pars, Mr PIGNARD Christophe remercie chaleureusement la Commune d'avoir offert la salle pour cette soirée.

Un grand merci à Olivier qui nous a fait le repas, ainsi qu'aux anciens parents d'élèves pour être venus aussi nombreux, comme toujours.

Mais je déplore le manque de parents qui ont leurs enfants à l'école.

Le bénéfice de cette soirée est attribué aux enfants dans le but de leur offrir un Noël ou des sorties extra scolaires.

Il serait logique que les parents se sentent concernés et se dévouent un peu plus pour leurs enfants.

Le Président.



### Pompiers

Les pompiers de Pars vous font part de leur repas annuel qui aura lieu le **10 février 2001**.

Avec le 2<sup>ème</sup> millénaire, une tradition s'arrête. En effet, nos soldats du feu ne ramasseront plus les « roulées » de Pâques.

## LA PAGE PRATIQUE

### CUISINE

#### Confiture d'orange et potiron.

Pour 1 kg de potiron épluché, prévoir 4 oranges.  
L'équivalent du poids du mélange potiron orange en sucre.

Epluchez le potiron et coupez-le en dés, puis après avoir prélevé quelques lanières de zeste, pelez à vif les oranges. Détachez les tranches et coupez-les aussi en dés.

Dans une terrine, mélangez potiron et oranges, incorporez le sucre et les zestes puis laissez s'imprégner environ 1 heure. Versez ce mélange dans une bassine à confiture, amenez doucement à ébullition en prenant soin de remuer souvent. Laissez bouillir 15 à 20 min., écumez puis mettez en pot.



#### Marrons glacés

d'après « La Bonne Cuisine » de E. Dumont, manuel économique et pratique pour la Ville et la Campagne 1889.

Faites bouillir des marrons dans de l'eau jusqu'à ce qu'ils soient cuits ; pelez-les avec précaution pour ne pas les écraser dans vos mains ; mettez-les au fur et à mesure qu'ils sont pelés dans l'eau fraîche pour les raffermir. Préparez un sirop de sucre cuit jusqu'à ce qu'il soit arrivé à consistance de glu. Mettez dans le sirop chaud, les marrons avec ménagement pour ne pas les briser. Le lendemain ôtez les marrons du sirop ; faites jeter quelques bouillons à ce dernier et reversez-le sur vos marrons. Vous continuerez cette opération toutes les 24 heures pendant 4 jours, en ayant soin la dernière fois un peu plus de cuisson au sucre.

### JARDIN

Voici déjà poindre Décembre...

♦ La période pluvieuse n'a peut-être pas permis de terminer les plantations de bulbes, il n'est pas trop tard pour le faire dès que le sol sera ressuyé. La floraison de ces bulbes sera plus tardive, prenant ainsi la suite des premiers bulbes plantés en Octobre.

♦ La plantation des arbres à feuillage caduque possible dès la Sainte Catherine (le 25 novembre) continuera à s'effectuer jusqu'en Mars mais attention pendant les périodes de gelée, Arrêtons !!!

Avec le bêchage des plates bandes c'est le plus gros des travaux pour les mois de Décembre et Janvier quand le temps le permet.

♦ En Février nous procéderons à la taille de certains arbustes d'ornement il s'agit de ceux qui fleurissent sur le bois de l'année tels que :

Le Bignonia, le buddleia, le caryoptéris, la glycine, l'hibiscus ou althéa, le tamaris d'été, etc....

#### RAPPEL :

• Quand on parle du bois de l'année, il est question des pousses qui vont se faire au printemps et sur lesquelles viendront les fleurs pour une floraison d'été (le cas des arbustes nommées précédemment).

• Quand on parle du bois de l'année précédente, il est question des pousses qui sont faites après la floraison de printemps et sur lesquelles pousseront les fleurs de l'année suivante. C'est le cas des arbustes qui fleurissent au printemps comme le forsythia, le groseillier à fleurs, le deutzia, le weigelia, etc. ... Pour ces arbustes, on procédera à la taille dès que la floraison sera terminée.

• A l'intention des jardiniers néophytes, ne taillez pas vos hortensias à la fin de l'été. Attendez le printemps lorsque la pousse se sera réalisée pour procéder à un nettoyage du bois mort ou des branches vieillissantes. Contentez-vous de les protéger contre les gelées !!!

## Mairie

### Jours et Heures d'ouverture Du secrétariat de la Mairie

Lundi		14 h - 17 h 00
Mardi	9h - 12 h	13 h - 17 h 00
Mercredi		13 h - 17 h 00
Jeudi	9 h - 12 h	13 h - 17 h 00
Vendredi		13 h - 17 h 30